

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 FÉVRIER 2021 à 13H00

Date de la convocation : 17 février 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 février 2021 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau ayant donné pouvoir :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER
Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT

Membres du Bureau absents excusés : Philippe BLANCHOZ, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

PETITES VILLES DE DEMAIN : RECRUTEMENT D'UN CHEF DE PROJET

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 5 octobre dans le Puy-de-Dôme ;

Vu la délibération du Bureau Communautaire n° 20201015-05 relative à la décision de candidature de Thiers Dore et Montagne.

Considérant le programme pour mille « Petites villes de demain » concernant les communes de moins de 20 000 habitants, hors des grands pôles urbains, ayant des fonctions de centralité et en situation de fragilité, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

23

Membres du Bureau représentés :

3

Total votants :

26

Dans le cadre de l'appel à projet « Petites Villes de Demain », Thiers Dore et Montagne s'est portée candidate pour deux communes : COURPIERE et PUY-GUILLAUME. Sa candidature a été retenue.

Afin de mettre en œuvre les projets urbains des 2 communes, il convient de recruter un chef de projet. Le poste est financé à 75% par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le recrutement d'un chef de projet par Thiers Dore et Montagne ;
- **Demande** le financement du poste à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) ;
- **Approuve** le remboursement des 25% restant à charge par les deux communes de COURPIERE et PUY-GUILLAUME à la Communauté de communes.

TOTAL VOTANTS : 26	Conseillers présents : 23	Représentés : 3	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26	Pour : 26	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

